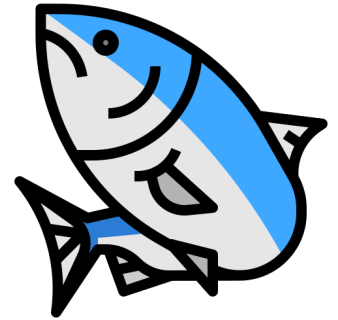


PROLIFÉRATION DE CYANOBACTERIES

La consommation de poissons de pêche est déconseillée

Les cyanobactéries sont des microorganismes photosynthétiques qui se développent naturellement dans les milieux d'eaux douces calmes, peu profondes et riches en nutriments. Elles peuvent proliférer de façon soudaine, lorsque les conditions de température et d'ensoleillement leur sont favorables.



Les dernières analyses effectuées sur ce site par l'Agence régionale de santé Bretagne indiquent un :

NIVEAU ALERTE 2

Niveau d'alerte 2

Cyanobactéries toxinogènes > seuil d'alerte (1 mm³/L) et concentrations en toxines > valeurs guides

ou

Dépôts importants de cyanobactéries, mousses, écumes, mortalités animales

Niveau d'alerte 1

Cyanobactéries toxinogènes > seuil d'alerte (1 mm³/L) et concentrations en toxines < valeurs guides

Quels sont les risques pour la santé ?

Certaines cyanobactéries peuvent produire des toxines dangereuses pour la santé humaine et animale. Il existe un risque de transfert des toxines de l'eau vers les poissons, en particulier dans la chair du muscle correspondant à la partie consommable du poisson.

A titre préventif, il est donc déconseillé de consommer les poissons pêchés dans le plan d'eau.

L'activité de pêche de loisir reste possible en veillant à :

- Rincer soigneusement son matériel à l'eau propre après l'activité
- Prendre une douche soignée après l'activité

Contacts et informations complémentaires

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter la mairie ou l'ARS Bretagne.